

Sainte-Thérèse, le 8 mars 2021

PAR COURRIEL :

Objet : Demande d'accès aux documents concernant le lot 3 184 093 (anciens numéros 2 927 625, 2 767 533, 2 507 560, 2 451 470, 2 431 454, 2 374 608, 1 376 050, 206, Paroisse de Sainte-Rose) propriétaire Groupe Montoni

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 24 février dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez ci-joint le document visé par votre demande. Il s'agit de :

1. Rapport d'inspection du 6 octobre 2005, 8 pages

Vous noterez que dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 53-54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Original signé par

Elena Ciocoiu
Répondante de la Loi sur
l'accès aux documents

p.j. (10)

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7430-13-01-0157-00 DATE DE RÉDACTION : 18 octobre 2005

1. IDENTIFICATION

DATE D'INSPECTION : 6 octobre 2005

INSPECTEUR : Luc Brisson

ACCOMPAGNÉ DE :

LIEU INSPECTÉ

ADRESSE POSTALE (si différente)

Lots 2431455, 3184093, et 3266223 du cadastre du Québec.

Le Groupe Montoni Inc.
1655, Monette
Laval (Québec) H7M 4B6

PLAIGNANT(E) : N/A ()

Rencontré

oui ()

non ()

NOM / ADRESSE

M. art. 53-54



PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S) :

NOM / FONCTION



PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) :

PHOTO(S) ()

Nombre : ()

CROQUIS ()

PLAN(S) ()

CARTE(S) ()

AUTRE(S) ANNEXE(S) : ()

1.

2.

BUT(S) :

Plainte travaux dans un marais

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7450-13-01-0002400

DATE DE RÉDACTION : 18 octobre 2005

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Le plaignant a signalé que des travaux avaient été effectués dans un milieu humide situé à l'extrémité sud du lot situé à l'ouest de l'autoroute 13 entre le boulevard Dagenais et l'autoroute 440, ce lot appartient à l'entreprise Le groupe Montoni Inc.. Une vérification des l'études « Caractérisation des milieux humides de la ville de Laval » du CREL (mars 2002) et « Inventaire des milieux humides et des cours d'eau du territoire de la municipalité de Laval » de Municonsult (juillet 2004) a été effectuée lors de la réception de la plainte (29 juin 2005). Aucun milieu humide n'a été inventorié sur ce lot lors de ces études. Le seul milieu humide présent dans ce secteur est localisé sur un lot situé au sud ouest du site identifié par le plaignant, ce milieu humide est en zone agricole. Des cartes topographiques ont aussi été consultées (carte 31H12-200-0101) et aucun milieu humide n'y apparaît. Les photos aériennes 2000, 2002 et 2003 consultés ne démontrent pas la présence de milieux humides dans le secteur identifié par le plaignant, sur la photo aérienne de 2003 il est possible de constater que le terrain a fait l'objet de travaux de déboisement. (voir photos aériennes en annexe)

Le plaignant a été informé de la situation par monsieur Jean Brazeau.

Le plaignant s'est à nouveau manifesté vers la fin septembre. Une visite a été effectuée le 6 octobre 2005, le secteur identifié par le plaignant a fait l'objet de travaux de déboisement, d'excavation, et de nivellement pour fin de construction, ces travaux semblent avoir été effectués entre 2001 et 2003 si on se réfère aux photos aériennes.

Un cours d'eau traverse le lot en diagonale de l'est vers l'ouest, selon l'étude « Inventaire des milieux humides et des cours d'eau du territoire de la municipalité de Laval » de Municonsult (juillet 2004) il porte le numéro 273, sa source est située du coté Est de l'autoroute 13. Les bandes riveraines de ce cours d'eau ont été perturbées lors de travaux effectués au cours de l'année 2002.

En 2000 ce cours d'eau s'écoulait plus à l'ouest vers le boulevard Dagenais en passant sous le parc de maison mobile « Le Duc de Laval » il a par contre été canalisé dans une conduite pluviale en 2002. Cette conduite est situé à la limite ouest du projet Montoni et achemine les eaux vers la rue Ovide située plus au nord à l'intersection du boulevard Dagenais. Ces travaux ont faits l'objet d'une autorisation, le certificat a été émis le 13 août 2002, dossier 7311-13-01-64500XV. Selon les informations apparaissant dans ce dossier ce cours d'eau serait un fossé de décharge construit par le ministère des Transports entre les années 1973 et 1976 lors de la construction de l'autoroute 13.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7450-13-01-0002400

DATE DE RÉDACTION : 18 octobre 2005

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

La portion du cours d'eau encore présente sur le lot fait actuellement l'objet d'une demande d'autorisation pour sa canalisation, monsieur Yves Marquis traite ce dossier. Un second cours d'eau (numéro 314) qui se rejette dans le cours d'eau 273 a aussi été identifié lors de l'étude de Munionconsult par contre il semble qu'il s'agit plutôt d'un fossé creusé lors de travaux effectués entre les années 2000 et 2002. (voir photos aériennes). Ce fossé n'apparaît sur aucune carte topographique. (voir copie de la carte 31H12-200-0101 en annexe).

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7450-13-01-0002400

DATE DE RÉDACTION : 18 octobre 2005

3. CONCLUSION

La plainte de monsieur **art. 53-54** concernant des travaux dans un marais situé au sud du lot n'est pas fondée car aucun milieu humide n'a été identifié à cet endroit.

La portion du cours d'eau encore présente sur le lot fait actuellement l'objet d'une demande d'autorisation pour sa canalisation

4. RECOMMANDATION(S)

Fermer ce dossier.

5. VÉRIFICATION

- RÉDIGÉ PAR : Luc Brisson

 20 00 05

- VÉRIFIÉ PAR : Jean Brazeau

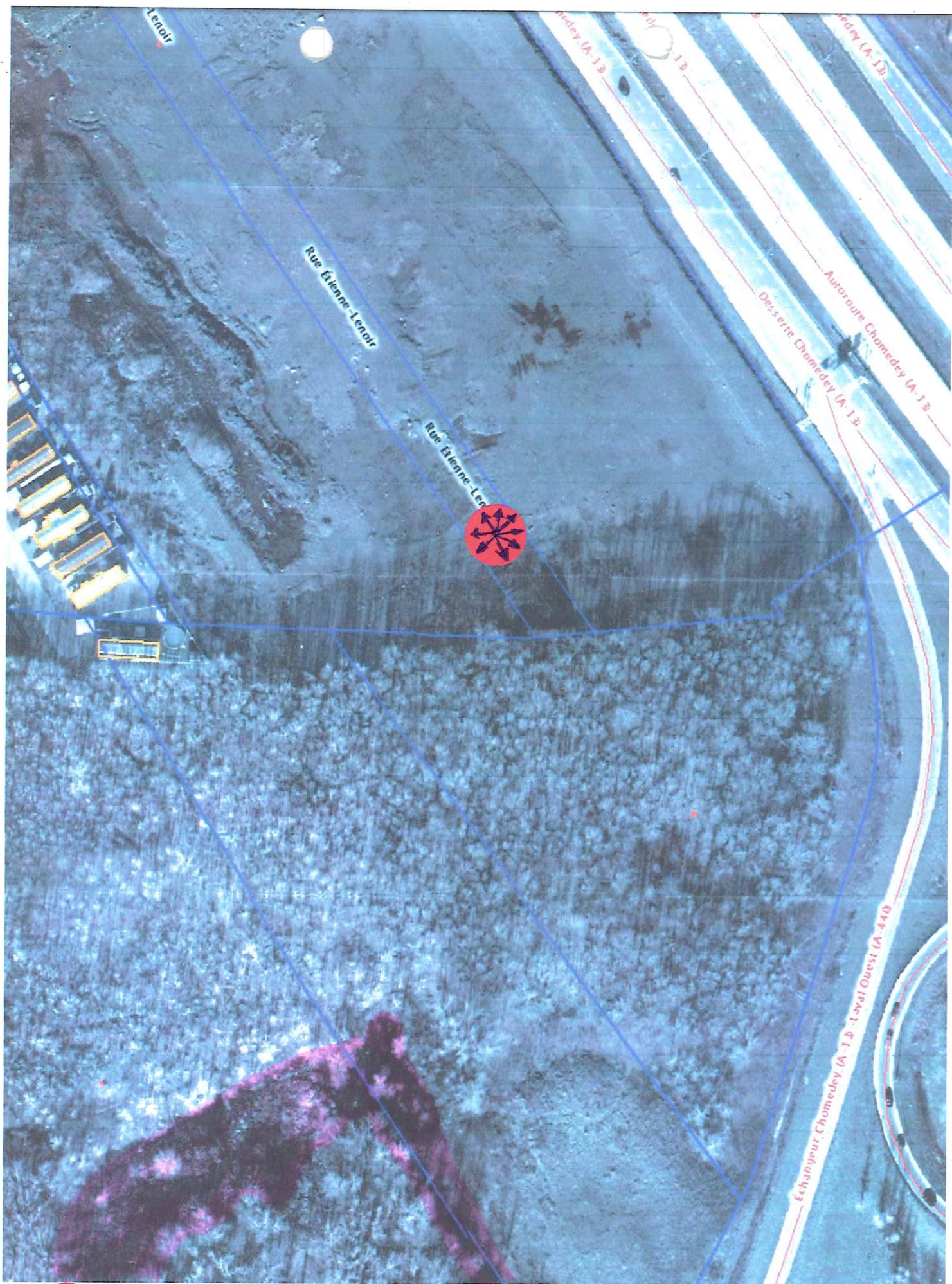
 05-10-20

COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :

D'accord avec la recommandation.

ANNEXE I

**Photo aérienne du secteur photographié lors de l'inspection
Et
Photos prises lors de l'inspection**



Photos 1 à 12 voir ANNEXE PHOTO ↗ MILIEU HUMAIN

ANNEXE PHOTO

N/Réf. : 7450-13-01-0002400

Date : 6 octobre 2005



1
Description : Positionné à la limite Sud du lot vue en direction Est.



2
Description : Positionné à la limite Sud du lot vue en direction Est.



3
Description : Positionné à la limite Sud du lot vue en direction Sud Est.



4
Description : Positionné à la limite Sud du lot vue en direction Sud Est.



5
Description : Positionné à la limite Sud du lot vue en direction Sud Ouest.



6
Description : Positionné à la limite Sud du lot vue en direction Ouest.

Signature :

ANNEXE PHOTO

N/Réf. : 7450-13-01-0002400	Date : 6 octobre 2005
	
# 7 Description : Positionné à la limite Sud du lot vue en direction Ouest.	# 8 Description : Positionné à la limite Sud du lot vue en direction Nord Ouest.
	
9 Description : Positionné à la limite Sud du lot vue en direction Nord Ouest.	10 Description : Positionné à la limite Sud du lot vue en direction Nord.
	
11 Description : Positionné à la limite Sud du lot vue en direction Nord.	12 Description : Positionné à la limite Sud du lot vue en direction Nord Est.
Signature : 	